Ce n'est pas tout ; M. Peaudecerf a également affirmé, et sans être démenti, que l'inspecteur primaire de St-Amand avait, sans aucune provocation levé la main, et même la canne sur M. Pajot, député du Cher. M. Pajot n'est pas de nos amis, mais nous ne saurions admettre qu'un fonctionnaire, quel qu'il soit, se permette de pareils procédés vis à vis de représentants de la nation sous le prétexte qu'ils ne sont pas les amis des ministres qui se trouvent au pouvoir.

Enfin, M. Girault a apporté à la tribune le résumé d'une conférence faite aux instituteurs d'un canton au moment de la tournée de révision; voici comment s'est exprimé ce fonctionnaire :

« Le rôle de l'instituteur doit se borner à faire aimer la République, mais il ne doit en aucune façon montrer ses préférences pour un candidat. Tout instituteur qui ne voudrait pas suivre exactement la direction politique indiquée par le Gouvernement ne peut conserver la place et doit démissionner.

» L'instituteur ne doit compter que sur ses chefs hiérarchiques qui seuls peuvent lui donner de l'avancement et le défendre si on l'attaque, tandis que les hommes de quatre ans et de neuf ans ne peuvent rien pour lui et n'ont qu'une puissance éphémère.

» Celui-là serait donc un sot qui se mettrait à la remorque d'un homme politique. S'il est avec l'administration, il a tout à gagner. S'il est contre, il a tout à perdre. D'ailleurs tout instituteur qui ne suivra pas cette ligne de conduite sera brisé comme verre. »

M. le Président du Conseil a déclaré qu'il réservait son opinion, n'ayant jamais entendu parler des faits allégués par MM. Girault et Peaudecerf ; M. le Ministre de l'instruction publique a été moins affirmatif et s'est contenté de déclarer que l'on avait exagéré la fin du discours de l'inspecteur d'académie ; tous deux ont promis une enquête ; espérons, sans nous faire trop d'illusion sur ce point, qu'ils y feront procéder.

Notons, en terminant, et pour expliquer cette pression si scandaleuse de la part de l'administration, que le département du Cher n'est pas précisément ministériel; il est, en effet, représenté par deux républicains modérés, les honorables prince d'Arenberg et comte de Montsaulnin; les autres députés et sénateurs appartiennent tous au parti radical le plus avancé.

L'INAUGURATION DE LA STATUE
DE THEOPHRASTE RENAUDOT

Paris, 4 juin. — L'inauguration solennelle de la statue de Théophraste Renaudot a eu lieu ce matin, à dix heures, en présence de M. Charles Dupuy, président du conseil; des représentants de la ville de Paris, des membres de la Faculté de Médecine et de la presse parisienne et départementale.

C'est en [illegible] 1891 que M. le docteur Gilles de La Tourette parvint à former un comité pour l'érection d'une statue à Renaudot.

Le Conseil municipal et l'Etat donnèrent, l'un 5,000, et l'autre 6,000 francs pour la statue, dont l'exécution fut confiée au sculpteur Alfred Boucher.

L'œuvre du sculpteur fut, avec la collaboration de M. Mizard, architecte, élevée rue de Lutèce, entre le marché aux Fleurs et la caserne de la Cité, faisant face à la grille du Palais de Justice.

Alfred Boucher s'est inspiré, pour son œuvre, d'un portrait de l'époque, que M. Gilles de la Tourette découvrit à Munich, et qui existe également à la Bibliothèque nationale. Il a représenté Renaudot assis, les mains appuyées sur un coin de table. La plume que tient la main droite s'apprête à doter les nobles pensées que reflète son fruste et pensif visage, magistralement rendu par l'artiste.

La face postérieure du piédestal, regardant l'Hôtel-Dieu, porte l'inscription suivante :

Souscription publique, 4 juin 1893
Icy, rue de la Calandre
Partant du Marché-Neuf
s'élevait le bureau d'adresses
où
Théophraste Renaudot
1586-1653
fonda la *Gazette* et les Consultations charitables
pour les pauvres malades

Sur les côtés sont gravées deux citations de Renaudot. Sur l'un :

« Il faut que dans un Estat les riches aydent aux pauvres, son harmonie cessant lorsqu'il y a partie enflée outre mesure, les autres demeurant atrophiées. »

Sur l'autre :

« *La Gazette*, 30 mai 1631.

» Seulement feray-je une prière aux Princes et aux Estats estrangers de ne perdre point inutilement le temps à fermer le passage à nos Gazettes, veu qu'est une marchandise dont le commerce ne s'est jamais peu défendre et qui tient cela de la nature des torrents qu'il se grossit par la résistance. »

Sur la face antérieure du piédestal, un coq dressé sur ses ergots, les ailes ouvertes, rappelle l'enseigne du bureau d'adresses : « Au Grand Coq ».

C'est au milieu d'une foule compacte, emplissant la rue de Lutèce et le marché aux Fleurs, que s'est produite l'arrivée du président du Conseil, qui a pris place sur la tribune élevée devant la statue. A ses côtés se tenaient :

MM. Jules Claretie, Alphonse Humbert, Poubelle, Brouardel, Lozé, Cadet de Gassicourt; les délégués de la Faculté de médecine de Montpellier : MM. Grasset, Hamelin et Forgues; les délégués du syndicat de la presse étrangère : MM. Israëls, du *Handelsblad* d'Amsterdam, et de Carvalho, du *Seculo* de Lisbonne, qui ont déposé au pied de la statue une gerbe de roses entre des palmes: E. Duval, directeur du Mont-de-Piété; Poirrier, sénateur; Chassaing, Armand Desprès, députés; Lucipia, Strauss, conseillers municipaux, etc.

La statue, entourée de plantes vertes et de trophées de drapeaux, a été alors dégagée de son voile, tandis que la musique du 104e régiment de ligne jouait *la Marseillaise*.

Puis les discours commencent. Tous les orateurs retracent et commentent les principaux faits de la vie de Renaudot.

C'est d'abord M. Charles Dupuy, président du conseil, ministre de l'intérieur, qui déclare « qu'il était temps de venger Renaudot de l'injustice de ses contemporains et du long oubli de la postérité ».

Le président du Conseil termine par ces mots :

« Je salue dans Renaudot le père du journalisme français.

» J'apporte à cet homme de bien, à ce précurseur ingénieux et fécond, à ce novateur raisonnable et heureux, l'hommage du gouvernement de la République et plus particulièrement l'hommage du ministre de l'intérieur de qui relèvent actuellement les Œuvres par lui fondées. Il fut auprès du cardinal de Richelieu, son protecteur, ce que sont aujourd'hui auprès du ministre de l'intérieur le directeur de l'Assistance publique, le directeur du *Journal officiel*, le directeur du Mont-de-Piété et les fonctionnaires préposés à la surveillance et au contrôle des bureaux de placement et des agences de publicité. Renaudot a suffi à ces lourdes tâches, et c'est merveille de voir comme il les a remplies.

» Aussi, ne saurions-nous, Messieurs, nous incliner avec trop de gratitude et trop d'admiration devant un homme dont les travaux et les créations honorent et servent chaque jour la France et l'humanité. »

Après M. Dupuy, M. Jules Claretie, de l'Académie française, a pris la parole au nom du comité et de la presse.

Il a remercié le président du Conseil d'avoir bien voulu consacrer par sa présence l'œuvre heureusement achevée; puis il s'est adressé au préfet de la Seine et au président du Conseil municipal.

» A l'endroit même où ce précurseur et ce grand homme de bien, mort pauvre comme la plupart des bons serviteurs de l'humanité, donnait gratuitement ses consultations, dit M. Claretie en remettant la statue, son image s'élèvera désormais, disant à la postérité et apprenant aux passants que, dans le vieux Paris disparu, exista jadis à l'enseigne du « Grand Coq », — le coq d'Esculape, — une demeure où les pauvres malades trouvaient appui et conseil, un humble logis d'où partit aussi, — il y a eu, le 30 mai dernier deux cent soixante-deux ans et cinq jours, — le premier numéro de la première gazette qui devait faire naître le journalisme en France.

Il remercie ensuite le comité, le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, le Conseil municipal et le Conseil général de Paris, la Faculté de Montpellier, le Mont-de-Piété, grâce à qui nous pourrons compter à un chef-d'œuvre de plus dans le musée de la rue qui est le Louvre de la foule »

Enfin, après avoir fait l'éloge du gazetier dont la conscience égalait le talent, M. Claretie termine par ces mots :

» Je suis secrétaire de la vérité et non cerf du mensonge! » Que cette parole du journaliste de 1631 soit la devise de ses petits-fils! Et quand on passera devant la statue que nous offrons à Paris, on pourra dire : — Celui-là s'était donné un programme que devraient suivre publicistes et docteurs : donner le remède et la consolation à ceux qui souffrent, la science à ceux qui ignorent, prêter sans rien espérer, se dévouer sans rien attendre, écrire sans rien craindre.

» A ce métier, Messieurs, on peut être calomnié, méconnu, ou, qui pis est, ignoré de ses contemporains, mais on est aimé de ceux qui vous entourent, et, comme on se consolerait d'une route pénible en regardant au loin une étoile, on peut se dire qu'on a comme revanche lointaine, là-bas dans le fond des siècles, après la pierre délaissée du tombeau, le bronze acclamé de la statue et les applaudissements de l'avenir ! »

M. Alphonse Humbert a pris la parole au nom du Conseil municipal.

Comme on pouvait s'y attendre, le nouveau président du Conseil municipal, en rendant hommage à Renaudot, a essayé de faire ressortir sa mission sociale. Il nous le montre, dans la confusion de toutes choses, frappé des injustices, des souffrances des humbles, de l'inefficacité de la bienfaisance officielle.

Au nom de l'assistance publique, M. Poubelle, préfet de la Seine, a pris la parole à son tour.

Au nom de la Faculté de Médecine, M. Brouardel a rappelé la lutte qu'eut à soutenir Renaudot contre... l'antique Faculté. La mission était délicate; M. Brouardel s'en est tiré avec esprit.

M. Cadet de Gassicourt, secrétaire de l'Académie de Médecine, a parlé au nom de la presse médicale et de la Société de médecine des bureaux de bienfaisance.

M. le professeur Grasset est venu porter, à son tour, un tribut d'hommages à Renaudot, au nom de la ville de Montpellier.

A l'issue de la cérémonie, le président du Conseil a remis au docteur Gilles de La Tourette, le jeune et savant secrétaire général du comité, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LE BOYCOTTAGE
DU COMMERCE LAINIER ALLEMAND

Sous ce titre l'un de nos abonnés nous adresse les observations que lui a suggérées l'article publié par nous il y a quelque temps sur « Les opérations à terme sur laines peignées et les industriels allemands». Nous publions la communication de notre honorable correspondant, tout en déclarant de nouveau que nous n'entendons pas prendre parti dans le débat :

En Angleterre et en France, les prix des filés et du peigné se sont assez bien soutenus pendant le mois écoulé ; malheureusement, les nouvelles peu favorables qui nous viennent d'Allemagne menacent d'avoir leur contrecoup chez nous.

L'industrie allemande est cependant bien occupée : il faudrait donc attribuer la baisse, en tout premier lieu aux agissements d'un grand nombre de filateurs et des peigneurs de ce pays, qui, dans le but de supprimer le marché à terme de Leipzig, ont pris contre le négoce des mesures de contrainte qui arrêtent presque totalement le commerce en peigné.

Ces filateurs ont formé un syndicat par lequel ils s'engagent à n'acheter désormais les peignés La Plata que de toute première main et d'exiger, pour chaque achat, un certificat du peigneur constatant que le lot n'a jamais été à la disposition d'une autre maison que celle du producteur.

Ils refusent même les parties qui ont été mises à la disposition d'une Banque et menacent d'étendre leur proscription sur les peignés d'Australie et du Cap.

Si ces mesures draconiennes n'amènent pas les négociants en peignés à donner leur démission à la Caisse de [illegible] liquidation, le syndicat se propose même, à l'instar des socialistes de leur pays, de prononcer un « boycottage » en règle contre les maisons qui se serviraient encore du marché à terme.

Les négociants allemands sont d'autant plus éprouvés par ces mesures qu'ils ont fait pendant cette campagne des importations très considérables, et qu'ils trouvent en ce moment de sérieuses difficultés pour le placement du produit.

Ils ne sont malheureusement pas les seuls à souffrir de cette lutte, car un assez grand nombre de négociants français ont commis l'imprudence de faire peigner leurs importations dans des peignages allemands au détriment de notre ancienne et vaillante industrie du Nord.

Les peignages allemands sollicitent non seulement notre clientèle à l'occasion des enchères de laine, mais nous inondent encore de leurs offres de service par écrit et envoient même des voyageurs chez nous.

Après avoir réussi par tous ces moyens à s'assurer une partie de nos laines, les peigneurs se sont entendus avec les filateurs pour appliquer les mesures dont nous venons de parler.

Ces agissements sont de nature à léser nos intérêts d'une façon très-sensible, car, nos peignés, se trouvant à présent dans ces peignages ne sont vendables qu'à une clientèle très restreinte et sont ainsi considérablement dépréciés.

Nous croyons donc que toutes les maisons françaises protesteront énergiquement contre les mesures prises par les peigneurs allemands, et qu'elles profiteront de la leçon pour ne plus leur confier une balle de laine, et pour diriger à l'avenir, leurs marchandises sur nos peignages où nous ne sommes pas exposés à de pareilles manœuvres.

Un abonné.

LE PROCÈS BAUDIN

Paris, 4 juin. — Les journaux radicaux, prenant texte du jugement d'hier et des considérants sur lesquels ce jugement s'appuie, demandent aujourd'hui que des poursuites soient exercées contre les agents reconnus coupables d'avoir frappé M. Baudin.

La presse est presque unanime à considérer ce jugement comme la condamnation de M. Dupuy.

L'Eclair écrit :

« Le citoyen Baudin s'en tire avec 200 fr. d'amende. Le tribunal l'eût acquitté qu'il n'eût pas plus clairement condamné le gouvernement et la police.

» En vérité, il eût mieux valu ne pas faire ce procès. »

L'Evénement :

« Ce n'est pas M. Baudin que M. le président Courot a condamné hier, c'est M. Charles Dupuy. Le tribunal correctionnel rend à M. Charles Dupuy le coup de poing donné en pleine figure à M. Baudin.

» Télémaque à son tour est passé à tabac. »

Le Matin :

« Aujourd'hui, encore moins que les jours précédents, les citoyens tranquilles sont rassurés.

» Par le fait d'un ministre inexpérimenté, le socialisme a le droit de chanter victoire; le parti de l'émeute est encouragé; les colporteurs de grèves et de séditions triomphent une fois plus de la débilité gouvernementale. »

LA TERRIBLE EXPLOSION DE NIMES

Nîmes, 4 juin. — La pièce était reformée depuis quatre ans.

Avant le tir, la culasse avait été parfaitement vissée. Ce qui le prouve, c'est que la charnière a été arrachée avec la vis; tandis que la culasse partait d'un côté et allait tuer les deux officiers, l'obus partait de l'autre côté, dans sa direction naturelle, et allait tomber à mille mètres environ.

Les obsèques des deux victimes seront célébrées lundi.

Nîmes, 4 juin. — Les obsèques des deux malheureux officiers tués hier, d'une façon si tragique, au champ de tir d'artillerie, auront lieu demain matin.

Le colonel Coillot a télégraphié, aux familles des deux officiers, ce terrible événement.

M. Mayol de Luppé, publiciste à Paris, frère du commandant, est arrivé aujourd'hui à Nîmes.

Le commandant de Luppé était en garnison à Nîmes depuis huit ans: il avait débuté comme simple soldat dans un régiment de ligne et avait fait, en cette qualité, la campagne d'Italie. Entré ensuite à Saint-Cyr, il en était sorti officier et avait été versé dans un régiment de dragons.

Au licenciement de l'ancien corps d'état-major, dont il faisait partie, il entra dans l'artillerie. Classé le premier au tableau d'avancement, il devait être nommé lieutenant-colonel le 14 juillet prochain. Le lieutenant Gallois avait été détaché, pour huit jours seulement, à l'artillerie du 15e corps.

En signe de deuil, les concerts publics sont supprimés, à Nîmes, jusqu'à nouvel ordre.

Le général Mathelin, commandant le 15e corps d'armée, et le général Quenot, commandant la 30e division, à Avignon, assisteront aux obsèques, ainsi que les délégations des officiers des régiments du 15e corps.

LES COURSES D'AUTEUIL

Paris, 4 juin — Bien avant deux heures, il n'y avait plus une seule place de libre dans les tribunes d'Auteuil, et la pelouse formait un immense point noir.

Du haut des tribunes où on avait toutes les peines du monde à faire un mouvement, l'aspect de l'hippodrome était vraiment féérique.

L'ensemble des toilettes était ravissant et les ombrelles claires de tous les tons se détachaient de ce parterre de haute élégance parisienne qui s'était formé au bas des tribunes sur toute la longueur du pesage.

Un peu avant l'épreuve sensationnelle, deux landaus de la présidence faisaient leur entrée dans le pesage, ceux de Mme Carnot, de son fils, M. François Carnot, et du colonel Chamois. Ils allaient prendre place dans la tribune officielle, où nous avons également remarqué MM. Develle, Casimir-Périer, l'amiral Rieunier, Guérin, comte Hoyos, le général Février, Ressmann, Poubelle, Essad-Pacha, Lozé, etc.

La colonie anglaise était fort brillamment représentée. Nous avons remarqué notamment le capitaine Schild et sa femme, l'heureux propriétaire du vainqueur.

A 3 h. 45, les candidats du grand steeple défilent dans cet ordre : *Skedaddle, Red Prince II, Sélim II, Bel-Sito, Surcouf, Latude* et *Cadix*.

Red Prince II est le plus admiré des deux chevaux irlandais.

Parmi les chevaux français, *Sélim II* et *Cadix* attirent toute l'attention.

Tout comme l'an dernier dans cette épreuve *Surcouf* paraît bien léger de condition.

A la première tentative le starter abaisse son drapeau sur un bon signal et *Surcouf* prend le commandement devant *Latude, Red-Prince II, Skedaddle, Cadix, Sélim II* et *Bel-Lito*.

Au premier saut de la rivière des tribunes, l'ordre est toujours le même mais, à cet obstacle *Cadix* et surtout *Latude* et *Sélim II* commettent de grosses fautes.

Trop lent dès le début, le train ne s'accentue toujours pas au second tour où *Surcouf* tient toujours la tête.

Au saut du mur en terre, le principal jouteur irlandais, *Red-Prince II* culbute. Les autres passent la rivière des tribunes pour la seconde fois sans encombre.

Au brock, *Surcouf* est serré de près par *Cadix* et *Latude* puis viennent *Skdaddle* et *Bel-Lito*.

Ce dernier est maintenant battu dans le dernier tournant. *Cadix* apparaît en tête avec deux longueurs sur *Surcouf* suivi de *Sélim II*, *Latude* et *Skedaddle*.

A la dernière haie, *Surcouf* rejoint *Cadix* et une lutte très chaude a lieu entre les deux chevaux. *Surcouf* paraît l'emporter, lorsque *Skedaddle* et *Sélim* viennent dans les derniers cent mètres livrer un nouvel assaut à *Surcouf*.

Finalement *Skedaddle* (40 contre 1) à *Mistress, Childe* (*Mille*) passe d'une encolure *Surcouf* (Mann) (égalité) à M. Camille Blanc.

Sélim II (10 contre 1) à M. de Vésian (Rouan) était troisième à une tête, précédant *Cadix* (34 contre 1) à M. Holker (Nightengal), quatrième à une demi-longueur.

Non placés : *Bel-Sito* (10 contre 1), *Latude* (20 contre 1) et *Red-Prince II* (9 contre 1).

LES TISSERANDS DE VERVIERS

Verviers, 2 juin. — Je vais tâcher de vous exposer brièvement les motifs de la grève qui a éclaté à Verviers, grève légitime, comme je vous le télégraphiais hier, soutenue par les patrons, les bourgeois et les ouvriers.

L'industrie lainière comprend trois catégories de patrons : les grands industriels, les fabricants en chambre et les façonniers.

Les industriels possèdent des usines admirablement outillées, reçoivent directement les commandes ; ils ont une clientèle fixe, peuvent conserver leur personnel toute l'année et donner à leurs ouvriers des prix relativement convenables et qui varient rarement. Les fabricants en chambre sont tout simplement des courtiers ou commissionnaires n'ayant ni ouvriers ni magasins, servant d'intermédiaires entre les négociants ou clients et les façonniers. Ceux-ci, petits patrons occupant 2, 3, 5, 10 ouvriers s'associent, tout en travaillant chacun pour son compte, pour établir leur métier dans la même fabrique et utiliser ainsi la même force motrice. Ils dépendent à la fois des grands industriels et des fabricants en chambre.

De là une situation inférieure qui force les façonniers à accepter les conditions qu'on veut bien leur faire. Passe encore lorsque l'ouvrage marche. Les façonniers exigent alors un prix sérieux. Mais le plus souvent les commandes manquent. Dans ce cas, les petits patrons, à moins de chômer, travaillent à n'importe quel taux. Partant, ils payent mal leurs ouvriers.

La réunion du conseil d'arbitrage à Verviers

Verviers, 3 juin, 10 h. du matin. — Le conseil d'arbitrage, dont nous avons donné hier la composition, s'est réuni vendredi à 8 h. 1/2 du soir. La mission du conseil d'arbitrage est très délicate, et consiste à mettre d'accord patrons et ouvriers. On a discuté longuement les différentes propositions. La séance s'est prolongée jusqu'à près minuit.

A minuit et demi, les délégués ouvriers : Davister, Wilkin, Ziane et Peuray, et le membre ouvrier du Conseil de l'Industrie Pirard, ont rendu compte à leurs camarades du résultat de l'assemblée.

Voici le tarif présenté par les patrons. Les patrons recevront désormais par 1,000 duites :

19 centimes jusque 28 lames inclusivement ; 20 centimes de 29 à 32 lames ; 21 centimes pour plus de 32 lames; 20 centimes jusque 12 lames pour peignés, unis et pour cardés ; 23 centimes pour les couleurs jusque 28 lames ; 24 centimes pour les couleurs de 29 à 32 lames ; 25 centimes pour les couleurs de 33 à 36 lames, et 1 centime en plus pour la quatrième navette.

Les patrons ont admis la suppression d'un abus: désormais les tisserands devront seulement payer les défauts qui peuvent leur être imputés. Jusqu'à présent les patrons retenaient sur le salaire des tisserands de quoi payer tous les défauts de filature.

Telles sont les conditions des délégués des patrons, qu'ils ont du reste présentées sous réserve de l'approbation de leurs collègues.

— On nous avait, ont-ils déclaré, imposé par mandat impératif de proposer un autre tarif, que nous avons dépassé d'un centime.

Les délégués ouvriers de chacun des établissements en grève ont pris note de ces conditions, qu'ils soumettront aujourd'hui à leurs groupes respectifs.

Les tisserands se réuniront samedi, à 6 heures du soir, afin d'examiner la situation qui leur est faite.

* * *

Verviers, 3 juin, 2 h. 05. — Le comité de l'Union démocratique chrétienne a délégué hier MM. Maquinay et Colard-Bovy auprès du comité de la grève des tisserands. Ils ont été bien accueillis.

Vers 7 heures 1/2 du soir, MM. Firmament, Maquinay et Colard-Bovy furent invités à assister à l'assemblée des délégués, mais à la condition qu'ils n'agiteraient pas la question politique, en cas où ils prendraient la parole.

M. Firmament, furieux, demanda aussi la parole : « Il voit dans cette condition une suspicion à l'égard du parti socialiste belge, dont il est le délégué. Le parti socialiste belge est le parti de tous les ouvriers, et si vous n'avez pas son appui, vous ne pourrez pas étendre la grève ». (Applaudissements).

M. Colard-Bovy se lève et proteste contre la prétention du citoyen Firmament. Le parti socialiste n'est que le parti des socialistes. (Applaudissements).

Messieurs les tisserands, vous avez les sympathies de tout le monde; les catholiques adversaires du parti socialiste vous sont favorables, car votre cause est juste. En vous mettant sous le patronage du parti socialiste, vous allez en mécontenter un grand nombre.

L'assemblée ratifie par des applaudissements enthousiastes ces paroles de notre délégué et décide d'admettre au même titre le concours de MM. Firmament, Maquinay et Colard-Bovy.

Le *National*, organe catholique, dit, à propos de cette grève :

« La grève des tisserands à Verviers est une des plus justes que l'on ait vues. Non seulement elle est juste dans son principe, mais elle est conduite avec un esprit de sagesse auquel tout le monde rend hommage. Si bien que, s'il est des gens — ce que nous ignorons — que cette grève vise ou qu'elle inquiète, personne ne se lève pour la combattre...

» Voilà, ouvriers, comment vous êtes toujours assurés de vaincre avec le concours de l'opinion publique.

» Comme on le verra par les renseignements que nous envoie un de nos collaborateurs après enquête sur place, la grève a pour cause la dépréciation persistante des salaires, et cette dépréciation persistante des salaires a pour cause l'existence des intermédiaires entre le consommateur et le producteur, intermédiaires usant et abusant de la loi de l'offre et de la demande.

» Ces intermédiaires n'interviennent qu'à l'égard des façonniers, c'est-à-dire des petits fabricants, employant quelques ouvriers. Les gros fabricants se mettent directement en relation avec la clientèle, avec le consommateur. Aussi payent-ils mieux, sensiblement mieux leurs ouvriers. Ce qui est pris à l'intermédiaire va aux ouvriers.

» Le remède paraît donc être dans la suppression des intermédiaires. Que les façonniers ou petits patrons se syndiquent à l'effet de se mettre, par la voie de quelques-uns d'entre eux, des plus aptes *ad hoc*, en relation avec la clientèle, comme font les gros fabricants. Ils trouveront très probablement dans cette association d'autres avantages... N'est-ce pas dans cet ordre d'idées qu'a procédé naguère M. l'abbé Pottier quand il a institué, dans cette même ville de Verviers, le Syndicat des tailleurs et tailleuses ?

» Comme on le verra aussi, les salaires des ouvriers occupés chez les façonniers sont extrêmement bas. Il est nécessaire de les relever, et une entente entre les gros fabricants et le Syndicat des façonniers y aiderait puissamment. Il y a donc lieu aussi d'étudier ce qu'il y a à faire dans cette direction.

» La rédaction du *National* prie les tisserands de Verviers d'agréer l'expression de ses vives et dévouées sympathies. Elle a fait parvenir à M. l'abbé Moret la somme de 300 francs en lui demandant de vouloir bien les distribuer, d'accord avec le comité de la grève, au mieux des intérêts des victimes de ce chômage forcé.

» ROBERT. »

NOUVELLES DU JOUR

Le budget de l'intérieur

Paris, 4 juin. — C'est demain que M. Dupuy-Dutemps doit remettre à la commission son rapport sur le budget de l'intérieur.

Le *XIXe Siècle* dit à ce propos que le rapporteur a pu se convaincre de bien des abus dissimulés au précédent rapporteur.

Le budget de l'administration pénitentiaire est frappé d'un déficit de plusieurs centaines de mille francs qu'on ne peut payer.

La direction de la sûreté générale a été désorganisée de fond en comble. Les dépenses sont déréglées, les avancements irréguliers, des fonctionnaires font double emploi.

Manifestation à Rome en l'honneur de Garibaldi

Rome, 4 juin. — Une cinquantaine d'associations avec des drapeaux et de la musique en tête sont allées cette après-midi au Capitole déposer des couronnes sur le buste de Garibaldi.

Des balcons de l'Hôtel-de-Ville, M. Imbriani a prononcé un discours et a fait des allusions irrédentistes. Il a lu ensuite une dépêche par laquelle le parti italien de Trieste s'associe à cette démonstration.

Le cardinal Langénieux décoré par le Sultan

Constantinople, 4 juin. — Le sultan a conféré le grand cordon de l'Osmanie au cardinal Langénieux.

MM. Viger et Viette à Besançon

Besançon, 4 juin. — Malgré le deuil cruel qui vient de le frapper, M. Viger a jugé bon de visiter ce matin en détail le concours agricole. Il a complimenté longuement les fabricants de fromage qui sont très nombreux et tous électeurs. A onze heures, M. Viger est reparti pour Paris d'où il se rendra dans le Loiret.

M. Viette a assisté à un déjeuner offert par le général de Négrier.

Besançon, 4 juin.— Les fêtes se sont terminées, par la distribution des récompenses, cette après-midi, au Théâtre.

Dans son discours, M. Viette a affirmé la confiance du gouvernement dans les prochaines élections.

Sans se préoccuper autrement du discours que doit prononcer ce soir à Toulouse M. Constans, M. Viette a ajouté que le gouvernement demandera à la nation une consultation librement exprimée, sans fraude et sans pression.

M. Viette est parti pour ses propriétés de Blamont où il se reposera deux jours.

Les effectifs de l'armée française

Paris, 4 juin. — Voici, d'après les indications du budget de la guerre pour 1894, les effectifs totaux de l'armée française.

Infanterie, 12,377 officiers, 319,905 hommes. Cavalerie 3,906 officiers, 73,856 hommes. Artillerie, 3,779 officiers, 75,815 hommes. Génie et corps divers, 4,581 officiers, 64,452 hommes.

Notre armée active comprend donc 48.555 officiers, dont 4.351 officiers généraux et supérieurs, 536.048 hommes dont 42.198 sous-officiers.

La Ligue catholique et sociale et les élections

Paris, 4 juin. — La Ligue catholique et sociale vient de tenir à Paris, sous la présidence de M. le comte Albert de Mun, un congrès auquel assistaient des délégués de diverses parties de la France.

D'après une note communiquée aux journaux par le comité central, des documents électoraux ont été recueillis sur tous les points du pays. Enfin d'importantes résolutions ont été prises relativement à la ligne à suivre et à l'action à exercer aux prochaines élections législatives par l'esprit et l'enseignement pontificaux.

Huit personnes blessées par le cheval d'un adjudant à Béziers

Béziers, 4 juin. — Pendant une retraite aux flambeaux, le cheval d'un adjudant qui marchait à la tête du cortège, effrayé par des fusées, s'est jeté sur les tables de la terrasse d'un café du Cours. Huit consommateurs ont été blessés dont trois grièvement.

Une lettre du Parti ouvrier français au Parti ouvrier allemand

Berlin, 4 juin. — Le Parti ouvrier français, vient d'adresser aux socialistes allemands une lettre que publie le *Vorwaerts* et où il invite ceux-ci à combattre le militarisme qui ruine l'Europe.

Les candidats socialistes en Allemagne

Berlin, 4 juin. — Les socialistes ont désigné jusqu'à présent des candidats dans 356 circonscriptions (sur 397). Naturellement la plupart de ces candidatures n'ont d'autre but que de permettre de compter les voix socialistes.

Une explosion en Allemagne. — Les victimes

Krenzwach (Allemagne), 4 juin. — Une voiture de poudre qui traversait Kirn, dans le district de Coblence, a fait explosion au milieu de la ville.

Deux personnes ont été tuées; trois ont été blessées grièvement et dix légèrement. Une trentaine de maisons sont endommagées.

Une bande d'insurgés en Espagne

Pampelune, 4 juin. — Une bande d'insurgés a passé cette nuit à Arraiza et a demandé des provisions de bouche au maire qui a fait droit à cette demande.

La bande est partie ensuite tranquillement. La gendarmerie poursuit les rebelles.

Les exploits de M. de Lanessan en Indo-Chine

Paris, 4 juin. — On lit dans l'*Intransigeant* :

« Le proconsul Lanessan n'entend pas qu'on discute ses actes, aussi emploie-t-il tous les moyens pour empêcher la publication des organes qui se permettraient de critiquer son administration.

» Une véritable presse officielle a été créée à Hanoï et un bulletin bi-mensuel, rédigé par ses secrétaires, est envoyé tous les mois en France.

» Un seul petit journal, *le Tonkin*, avait osé mener une campagne contre le gouverneur général ; mais, aussi, quelle ne fut pas la surprise des habitants d'Hanoï, lorsqu'ils lurent un beau matin dans le journal agonisant, au lieu d'attaques violentes, un véritable panégyrique du gouverneur général ! Le journal disparut aussitôt après. Or, depuis cette disparition subite, il paraîtrait que la rédaction du *Tonkin* aurait été dotée de postes variés, et que le principal rédacteur aurait été nommé administrateur colonial.

» Cette affaire scandaleuse fait beaucoup de bruit au Tonkin, où l'on commence à être las des procédés de l'outrecuidant médicastre. »

D'autre part, et à titre de document, nous croyons devoir publier le télégramme suivant que M. Delcassé vient de recevoir de M. de Lanessan :

» Doson, 3 juin. — Le 29 mai, le poste de Carn-Mou a été évacué par les Siamois après sommation du résident Luce. Les Siamois sont reconduits au Mékong. Le poste de Carn-Mou était le plus important de ceux où les Siamois s'étaient installés dans l'Annam septentrional.

» Stung-Creng et Khone sont maintenant très solidement occupés.

» Je fais procéder depuis un mois à la levée de nouvelles milices cambodgiennes. »

Mort de Mme Viger

Besançon, 4 juin. — Hier, pendant les fêtes qui ont accompagné la réception des ministres, une dépêche est venue annoncer à M. Viger la mort de sa mère qui habitait le Loiret.

La nouvelle a été cachée à M. Viger jusqu'à la fin de la fête. C'est sur la demande expresse du ministre qui la redoutait déjà avant son départ de Paris, que son chef de cabinet ne la lui a pas annoncée.

Dans ces conditions, il est certain que M. Viger ne se rendra pas samedi prochain à Arras pour la clôture du concours régional.

Explosion à Nimes. — Six blessés

Nimes, 4 juin. — Hier soir, vers sept heures, le quartier du faubourg d'Avignon a été mis en émoi par une violente détonation partie de la droguerie située à l'angle de la rue l'Ecluse.

La devanture avait été brisée. Presque aussitôt, six personnes ensanglantées sortaient des magasins, en proie à l'affolement.

Une bonbonne d'acide sulfurique, qui avait pris feu au contact d'une étincelle, avait fait explosion. Les éclats de verre avaient blessé six personnes, qui se trouvaient dans la droguerie, savoir : Mme Cazade, blessée à la tête; Mlle Fabre, assez grièvement blessée au ventre, et Mlle Danis, blessée à la tête et aux bras; MM. Martin, Fabre et Naurin, blessés sur plusieurs parties du corps.

Un scandale dans le notariat

Paris, 4 juin. — On télégraphie de Nevers au *Petit Parisien* : « Le parquet de Nevers est actuellement saisi d'une affaire de banqueroute frauduleuse suivie contre un nommé Grundler, ancien notaire dans un département de l'Est.

» Cet officier ministériel, arrêté récemment, avait des relations suivies avec Pellorcé, dont l'arrestation a eu lieu également à Paris avant-hier. Il a été constaté qu'à l'aide de faux actes notariés, Grundler avait acheté, de fils de famille prodigues, des titres de rente inaliénables à des prix ridicules de bon marché.

» Plusieurs arrestations d'officiers ministériels de province sont imminentes, et l'affaire aura certainement un grand retentissement ».

Epilogue d'un divorce

Corbeil, 4 juin. — Un drame sanglant s'est déroulé à Crosne, ce matin, vers dix heures.

L'épouse divorcée du docteur Planzole s'est présentée chez lui, et, sans mot dire, l'a tué à coups de revolver.

Pendant que des voisins, accourus au bruit des détonations, relevaient la victime, l'assassin se retirait au restaurant Preisach.

C'est là que des gendarmes se sont présentés pour l'arrêter; mais, celle qui fut Mme Planzole, s'était déjà fait justice et gisait morte, la tête trouée d'une balle.

Coquelin et Sarah Bernhardt

Lors du dernier et rapide séjour de Sarah Bernhardt à Paris, Coquelin vint un matin la trouver à son hôtel. Une conférence d'une heure eut lieu entre eux en la seule présence de M. Grau, futur directeur de la Renaissance. Cette interview terminée et comme Coquelin, tout guilleret, descendait l'escalier, Sarah Bernhardt, très souriante elle-même, s'adressa à Mme Simonne Arnaud, son hôte, et lui dit en propres termes : « Il jouera avec moi ! »

Les élections allemandes

Paris, 4 juin. — On écrit de Berlin à la *Petite Presse* : « La période électorale semble devoir tourner de plus en plus au profit des candidats socialistes, qui gagnent prodigieusement du terrain. Ils réuniront certainement 2 millions de voix cette fois-ci. »

La politique coloniale anglaise

Vienne, 4 juin. — *La Presse*, de Vienne, dans une correspondance d'Alexandrie, montre l'action envahissante de l'Angleterre.

En s'établissant dans l'Ouganda, en asseyant solidement sa domination dans la vallée du Nil, en détenant le canal de Suez, qui est la clef de l'Extrême-Orient, l'Angleterre s'empare en réalité d'un immense empire colonial.

Ce sont les luttes entre les puissances européennes qui lui laissent pleine liberté pour cette œuvre de domination sur une notable partie du globe. La France et l'Allemagne ne s'aperçoivent pas qu'elles sacrifient leurs véritables intérêts.

La libération de l'Egypte sera seulement possible le jour où interviendra un autre groupement des Etats continentaux, et le peuple égyptien, qui déteste les Anglais, met toute son espérance en cette éventualité.

Une famille assassinée. — Terrible drame au Canada
Maison pillée et incendiée

Montréal, 4 juin. — Un crime atroce a été commis à Clarenceville près de Québec.

Le père, la mère et la sœur de M. Edy, un des principaux citoyens de Montréal, ont été assassinés dans sa maison de campagne, que les assassins ont pillée puis incendiée après le crime.

Les auteurs de ces meurtres sont restés inconnus.

La mission Marchand en Afrique

Paris, 4 juin. — M. Delcassé a reçu de la côte d'Ivoire une dépêche qui rend compte des incidents qui ont marqué la marche en avant entre l'Akba et le Cavally de la mission Marchand.

Le capitaine Marchand s'est buté dans le Lahon au mauvais vouloir du roi de Tiassalé qui avait pourtant signé en compensation du meurtre de Voituret et Papillon, avec M. Bricart, administrateur de Grand Bassam, un traité plaçant son minuscule mais dangereux royaume sous le protectorat de la France.

Le capitaine, après des pourparlers restés sans résultat, demanda des secours à M. de Beckmau, à Grand Bassam, et s'embarqua avec 120 hommes sur le *Diamant*. Il a pu forcer l'entrée du village de Tiassalé. Au cours du combat qu'a nécessité cette opération, deux tirailleurs ont été blessés. La mission continue aujourd'hui sa route vers le haut Cavally, qu'elle redescendra à l'aide de chaloupes démontables.

Le général Fabre en Italie

Milan, 4 juin. — Le général Fabre, accompagné de son fils et de son gendre, en grande tenue, a assisté à Brescia à une revue des troupes passée à l'occasion de la fête nationale.

Une foule énorme lui a fait une ovation prolongée.

Ce soir le général Fabre et sa suite sont partis pour Magenta où l'anniversaire de la bataille de 1859 a été célébré aujourd'hui avec une grande solennité. Le consul de France y assistait.

Les discours prononcés par le maire, le consul de France et le curé ont été très-applaudis.

La ville était pavoisée aux couleurs françaises et italiennes.

La situation électorale en Alsace-Lorraine

Metz, 4 juin. — M. le docteur Haas, candidat du parti indigène, adresse, aux électeurs de la circonscription de Metz-ville et campagne, un appel où nous lisons :

» Je voterai contre toute aggravation des charges militaires et financières ; l'empire est fort, les impôts sont trop lourds.

« Je saisirais toutes les occasions de réclamer, au moins pour l'école, un plus large usage de la langue maternelle. »

D'autre part les socialistes organisent pour ce soir à la Brasserie Modèle une réunion pour les électeurs de langue française.

Un discours du comte Herbert de Bismarck

Berlin, 4 juin. — Le comte Herbert de Bismarck a prononcé un grand discours dans une réunion électorale, à Schœnhausen. Il s'est attaché à démontrer la nécessité absolue de l'augmentation des effectifs de l'armée allemande. Il a prétendu, en outre, qu'à la suite des traités de commerce récemment conclus, les recettes de l'empire ont diminué et que les agriculteurs commettraient un suicide en votant pour les libéraux.

Le *Tageblatt*, de Berlin, commentant cette allocution, à laquelle on ne s'attendait pas, déclare que le comte Herbert de Bismarck n'entend rien à la politique intérieure. Quant à la politique étrangère, son incapacité est notoire, dit le journal berlinois.

Le discours du chancelier d'Autriche

Vienne, 4 mai.— La *Nouvelle Presse Libre*, organe officieux, déclare que l'exposé que le comte Kalnoky a fait des relations existant entre la Russie et l'Autriche, est un événement important, heureux et surprenant.

» Les espérances que ce fait permet de concevoir, ajoute-t-elle, sont de nature à causer la plus vive satisfaction à tous les philantropes.»

Une manifestation à Pampelune

Pampelune, 4 juin. — Ce matin a eu lieu une manifestation imposante composée de dix mille personnes contre les projets du gouvernement qui consistent, on le sait, à retirer aux provinces de Navarre et de Guipuzcoa leurs anciens privilèges connus sous le nom de « fueros » et dont le principal a trait à la répartition de l'impôt qui était faite jusqu'ici par les députés de ces deux provinces, coutume que ce gouvernement veut abolir.

La manifestation n'a donné lieu à aucun désordre. La *Partida-Puerista*, bande d'insurgés carlistes, dont une dépêche signalait la présence dans une localité des environs de Pampelune, a augmenté son effectif de quelques recrues et, sous la conduite du sergent Zabalegui, a réussi, trompant la vigilance des troupes, à se réfugier dans le massif montagneux des Handia où il sera difficile de la poursuivre.

L'opinion publique blâme ce soulèvement, mais on est décidé à résister à toute atteinte au régime des fueros.

Suivant des lettres reçues de Madrid, le maréchal Martinez y Campos est opposé au changement projeté par le gouvernement dans ce régime que lui-même avait promis solennellement de respecter en 1876, à la fin de la dernière guerre carliste.

Hommage extraordinaire au journalisme

A l'occasion de la célébration officielle du 74e anniversaire de la naissance de la reine Victoria, le journal officiel annoncera l'octroi de distinctions, absolument extraordinaires par leur importance et leur nombre à des membres de la presse anglaise.

Le titre de *baronet* sera conféré à M. William Ingram, député et propriétaire l'*Illustrated London News*, le premier fondé des journaux illustrés, et au Dr Cameron, député et propriétaire du *Glascow Mail*.

Seront nommés chevaliers : MM. John Leng, député et propriétaire du journal écossais *The Dundee Advertiser*; M. Gilzean Reid, président de l'institut des journalistes; M. J.-R. Robinson, rédacteur en chef du *Daily News*, de Londres; M. E.-R. Russell, rédacteur en chef du *Liverpool Post*; et enfin M. John Tenniel, le célèbre et spirituel caricaturiste du *Punch*.

Toujours l'invasion « cléricale »

Dom Sauton est un moine bénédictin de Saint-Martin de Ligugé.

Avant d'embrasser la vie monastique, il avait poursuivi des études médicales très complètes. Il est docteur de la Faculté de Paris.

Ce savant religieux se propose d'aller visiter les léproseries du monde entier. Ce projet lui a été inspiré par le désir d'apporter à tant de malheureux les secours de l'art et des découvertes les plus récentes.

Cette mission en faveur des lépreux, mûrie et préparée depuis plusieurs années sous les auspices du R. P. abbé de Ligugé, dom Bourigaud, a été soumise au Saint-Père, qui a daigné l'approuver, l'encourager et la bénir d'une façon toute spéciale.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les funérailles de M. H. Roche. — Lundi matin, à dix heures et demie, ont eu lieu en l'église Saint-Martin, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. Hippolyte Roche, ancien préposé en chef de l'octroi, ancien conseiller municipal, ancien membre du Bureau de bienfaisance.

Dès dix heures, arrive, sous le commandement de M. le lieutenant Fecquet, une délégation de seize préposés des douanes. Quelques instants plus tard, cinquante préposés de l'octroi, sous les ordres de M. Pauchet, contrôleur, viennent se ranger également devant la maison mortuaire, dont une tenture de velours noir, étoilée d'argent, orne la façade.

La levée du corps est faite par M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin. Le cortège se met en marche dans l'ordre suivant : la croix, le clergé, une immense couronne, portée par deux brigadiers et deux sous-brigadiers de l'octroi, sur laquelle on lit cette inscription :

« Le personnel de l'octroi de Roubaix à son ancien directeur regretté ».

Les cordons du poêle sont tenus par MM. Peltier, préposé en chef de l'octroi; Séraphin Chéron, ancien conseiller municipal; Charles D'Halluin, ancien vice-président du Bureau de bienfaisance; Alfred Musin, directeur de la Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing.

Derrière le corbillard, surchargé de couronnes, vient immédiatement, précédant la famille, un groupe d'orphelines, sous la conduite de religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul. Les délégations de l'octroi et de la douane forment la haie.

On remarque dans le cortège M. Olivier Branquart, adjoint au maire ; MM. Cyrille Caquant, Achille Florin, Paul Philippe, père, L. Ducatteau, Paul Foveau, vice-président, membres, et receveur du Bureau de bienfaisance ; M. Julien Lagache, ancien maire ; M. Pierre Destombes, ancien adjoint ; plusieurs anciens conseillers municipaux; M. Salembier, receveur municipal ; M. Pannier, ancien juge de paix ; M. Mouy, capitaine des Douanes ; M. Poilvez, lieutenant de gendarmerie ; M. Farroyer, commissaire central ; M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement; M. Gilbert Sayet, secrétaire général de la Mairie, et les chefs des divers services municipaux.

Un certain nombre de personnages notables de Lille, parmi lesquels des membres du barreau et de la presse, et un capitaine du premier régiment de ligne, faisaient partie de l'assistance.

La messe a été célébrée et l'absoute donnée par M. le chanoine Berteaux. A midi et quart, la cérémonie funèbre était terminée et le corbillard, précédé du clergé en voiture, prenait le boulevard de Paris, pour se diriger vers Lille, où le corps doit être déposé dans un caveau de famille. Dix voitures suivaient, contenant les parents et les intimes amis du défunt.

L'« Union syndicale des vrais travailleurs de l'industrie textile », rue Pellart. — Un nouveau syndicat, intitulé : « Union syndicale des vrais travailleurs de l'industrie textile », dont le siége est rue Pellart, n° 164, à l'estaminet de la « Branche de houblon », a tenu sa première réunion générale, dimanche après-midi.

Trois cents adhérents environ sont présents, représentant les quatre sections du Sacré-Cœur, de Saint-Joseph, de Sainte-Elisabeth, et du Saint-Sépulcre. Une cinquième et une sixième sections sont en formation dans les quartiers du Pile et de Saint-Jean-Baptiste. Deux autres sont à l'étude, à Croix et à Wattrelos.

La séance est ouverte, à quatre heures et demie, par M. Florentin Wagnon, président, chef d'ouvroir, au tissage de MM. Réquillart et Scrive, au Beau-Chêne.

Il félicite d'abord les adhérents d'être venus en aussi grand nombre à cette première réunion générale, pour affirmer leur volonté de s'unir et de s'entr'aider « contre l'ennemi commun ».

M. Wagnon explique ensuite l'origine du syndicat « des ouvriers intelligents, des vétérans de l'industrie, qui ont à leur actif cinquante années de travail et plus ».

« Justement effrayés, » ajoute-t-il, « de la propagande à outrance faite par les socialistes, ils se sont dit que c'était peut-être le pendant de 1848, époque à laquelle les orateurs des clubs promettaient le bien-être matériel, et le linge en réserve dans l'armoire, lorsque la misère noire était à la porte, et que l'ouvrier n'avait plus même une chemise à se mettre sur le dos. »

« Ils ont alors formé un syndicat de résistance, le paisible syndicat de l'ordre et de l'amour du travail seul capable de donner satisfaction aux ouvriers honnêtes et laborieux, que n'éblouira jamais le mirage trompeur des doctrines prêchées par des ambitieux, qui exposent de gaieté de cœur les masses aux plus grands désastres. »

« Nous avons voulu », s'écrie l'orateur, « nous mettre en garde contre ces hommes aux idées malsaines, qui cherchent avant tout à faire leurs affaires au détriment de ceux qui les croient ». (Bravos.)

« Unissons-nous », dit-il en terminant, « et faisons tous nos efforts pour opposer une digue à cet envahissement, former une légion d'honnêtes travailleurs, pour prévenir les dangers qui menacent notre industrie ; unissons-nous en vrais soldats, qui combattent au champ d'honneur ». (Applaudissements prolongés.)

On procède alors à l'installation officielle du conseil syndical, élu à la réunion préparatoire du 9 mai, et M. Georges Delescluse, secrétaire-trésorier, en rappelle la composition comme suit :

MM. Florentin Wagnon, président; Louis Vienne, vice-président; Georges Delescluse, secrétaire-trésorier; Narcisse Bernault, secrétaire-adjoint; Joseph Huyghe, Charles Rousseau, Demulder, Dupire, assesseurs.

Le président remercie les sociétaires de l'honneur qu'ils lui ont fait en lui confiant le poste, « que l'aideront à tenir ses collaborateurs », et il recommande la plus grande discipline, « qui seule fera la force de l'institution. »

« Laissons à d'autres », s'écrie-t-il, « la haine de classe, et inspirons-nous toujours de l'amour philanthropique. » (Applaudissements.)

M. Georges Delescluse donne lecture des statuts du Syndicat, empreints, d'un bout à l'autre, des sentiments qui ont présidé à sa création.

Un sociétaire de la section St-Joseph, M. Gorisse, d'origine flamande, et tisserand de profession, demande la parole pour une idée qu'il a à communiquer à ses camarades de métier, et monte sur l'estrade.

Dans une courte allocution, agrémentée de saillies qui provoquent les rires de l'auditoire, il reconnaît qu'il a été socialiste « comme tant d'autres, mais que lorsqu'il a vu où tout cela menait, avec les grèves qui aboutissaient à la ruine de l'ouvrier, il a bravement retourné sa veste. »

L'orateur dit qu'il y a un moyen, pour les tisserands, de s'entendre avec les patrons, « au nom des principes de droit et de justice, et en mettant les points sur les *i*. » Il n'y aurait, à son avis, qu'à prier la Chambre de commerce d'étudier l'établissement d'un tarif moyen, basé sur le nombre de fils, qui garantirait au tisserand un minimum de salaire de cinq francs par jour sur deux métiers.

« Nous sommes chrétiens », conclut M. Gorisse, « et nous voulons nous conduire en chrétiens, c'est-à-dire que nous ne voulons rien obtenir par la force ; mais cela ne nous empêche pas de défendre raisonnablement nos intérêts. »

Un salve d'applaudissements accueille l'orateur, pendant qu'il retourne à son banc, et le président déclare que ses observations seront inscrites au procès-verbal.

Puis M. Wagnon lit le manifeste à la classe ouvrière, élaboré par le conseil syndical, que nous reproduisons ci-dessous textuellement :

« Chers concitoyens.

» La ville de Roubaix traverse en ce moment une crise redoutable. La misère et l'immoralité augmentent, l'anarchie lève la tête, le drapeau rouge apparaît menaçant, la religion et la patrie sont impunément attaquées ; tout cela se fait au nom du Parti ouvrier.

» Il est temps que les vrais ouvriers s'unissent pour la justice et la vérité. Voilà pourquoi nous nous sommes unis.

» Un syndicat a été fondé, l'« Union syndicale des vrais travailleurs de l'industrie textile. »

» On nous demande de toute part qui nous sommes, et ce que nous voulons.

» Qui nous sommes ? Nous sommes des ouvriers, de vrais travailleurs, qui regardent le travail comme un bienfait, un devoir et un honneur.

» Qui nous sommes ? Nous sommes des travailleurs, qui croient, avec beaucoup d'autres, que sans la religion il n'y a ni morale, ni ordre social.

» Toutefois, nous le déclarons ici, nous ne sommes pas, et nous ne voulons pas être des hommes étroits et exclusifs. Nous faisons un large, un pressant appel à tous les ouvriers honnêtes et travailleurs, à tous les hommes sincères, qui désirent avec nous le triomphe éclatant de la justice et de la vérité.

» Ce que nous voulons ? Nous voulons faire nos affaires nous-mêmes; nous voulons défendre nous-mêmes nos droits et nos intérêts professionnels ; nous n'entendons plus être à la merci d'une poignée d'hommes, qui s'intitulent le Parti ouvrier.

» Ce que nous voulons? Nous voulons nous soutenir les uns les autres, dans les chômages, dans les accidents, dans les maladies, en un mot dans toutes les circonstances difficiles de la vie ouvrière.

» Ce que nous voulons? Nous voulons étudier, discuter, et résoudre à l'amiable, sans rien sacrifier de nos droits, les différents qui surviennent entre patrons et ouvriers, en évitant des grèves générales ou partielles, et en recourant à l'arbitrage.

» L'œuvre que nous entreprenons est donc une œuvre de pacification et de justice.

» Que tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple nous aident, et nous triompherons!

» Les vrais travailleurs.

» Le président :

» signé : FLORENTIN WAGNON.

» Roubaix, le 4 juin 1893.

Chaque phrase de ce manifeste est soulignée par les applaudissements de l'assistance.

La séance est levée à cinq heures et quart, et avant que la salle ne se vide, un encolleur, deux tisserands, un homme de peine et un autre ouvrier, sans travail, trouvent chacun à se placer.

La société des anciens combattants de 1870-71 à la manifestation patriotique de Lille. — Dimanche après-midi, les membres de la société « Les anciens combattants de 1870-71 », se réunissaient, à deux heures très précises, en leur local, à l'estaminet « Saint-Georges », à l'angle des rues du Bois et du Grand-Chemin, pour se rendre en corps à la manifestation patriotique, organisée pour le 4 juin, sur la tombe du général Faidherbe, à Lille.

A deux heures dix, une soixantaine de ses membres se dirigeaient vers la gare pour prendre le train de deux heures vingt-huit.

Ils marchaient par rangs de quatre, drapeau au centre, précédés de deux clairons et d'une magnifique couronne en fleurs naturelles, surmontée d'un ruban tricolore, portant l'inscription suivante : « Les combattants de 1870-71. Roubaix. Au général Faidherbe. »

Nous parlons plus loin de la manifestation qui a eu lieu à Lille.

L'« **Union patriotique** ». — La société en formation, l'« Union patriotique », s'est réunie, dimanche matin, à onze heures, au café Saint-Georges, à l'angle de la rue Nain. Elle nous communique, à ce sujet, la note suivante :

« La société, fondée en dehors de tout groupement politique, a pour but de réunir tous les citoyens sur le terrain patriotique, pour s'opposer aux manifestations anti-nationales, tentées depuis quelque temps par les « sans-patrie » de Roubaix.

» Un comité provisoire de neuf membres a été désigné, pour l'élaboration des statuts à soumettre à l'approbation préfectorale, et pour recueillir les adhésions. »

La Fête-Dieu. — Dimanche a eu lieu, dans les diverses paroisses de Roubaix, la solennité de la Fête Dieu. Les églises avaient revêtu pour la circonstance une décoration spéciale; dôme surmontant le sanctuaire, oriflammes et banderolles ornées d'attributs eucharistiques et d'inscriptions flottant aux colonnes de la nef principale.

Le Très Saint-Sacrement est resté exposé depuis la première messe jusqu'après la grand'messe dans certaines paroisses et dans d'autres jusqu'après les vêpres.

A l'issue de la grand'messe chantée solennellement a eu lieu, à l'intérieur des églises, la procession particulière à cette grande fête. Les diverses congrégations et confréries y ont pris part avec leurs bannières. Nous avons surtout remarqué les petits enfants vêtus de blanc, les jeunes garçons et les jeunes filles de la première communion et les longues files d'hommes des confréries du Saint-Sacrement porflambeaux et des cierges.

Pendant que la procession circulait à travers l'assistance nombreuse et recueillie, les chœurs chantaient la belle prose *Lauda Sion* ou l'hymne *Sacris solemnis* dans lesquelles Saint-Thomas d'Aquin, l'auteur inspiré de l'office de la fête, a célébré avec les accents de la plus sublime poésie, les merveilles du mystère de l'Eucharistie.

A Saint-Jean-Baptiste, la confrérie du Saint-Sacrement a inauguré et fait bénir avant la grand'messe sa bannière, remarquable par sa richesse et ses broderies artistiques. Cette bannière a été pendant la procession, l'objet de l'admiration générale, ainsi que quatre petits pages dont le brillant et gracieux costume a été copié sur celui des pages de la procession de Tournai.

La solennité de l'adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement, a été célébrée, dimanche, en l'église du Sacré-Cœur.

Elle avait été précédée d'exercices préparatoires qui ont eu lieu vendredi et samedi soir, à huit heures,